

Assemblée générale ordinaire de l'ATE Jura

VENDREDI 8 MARS 2024 18H30-19H30

AULA DU COLLÈGE STOCKMAR, RUE AUGUSTE-CUENIN 11, PORRENTROY

Présent.e.s : Vallat Christelle, Comment Jean-Marc et Christiane, Lovis Valère, Mazzone Sergio, Chapuis Vincent, Hausser Dominique, Joliat Gérard, Clavel Pierre, Laville Baptiste, Ernst Hansjörg, Kupferschmid Beat et Elisabeth

Excusé.e.s : Cardona Bruno, Frey Michel et Sylvie, Dolce Alan, Beuret Jeanne, Merguin Lucienne, Vuillomenet Carine, Miserez Jean-Marie, Schindelholz Jude, Kauffmann Philippe, Cuenot Alexa et Yanis, Saunier Jeannine et William, Baume Claude-Alain, Beuret Léo, Raboud Maurice

Invités : Jérémy Huber (SIDP) et Martin Kottelat (UEI Porrentruy)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture, participant-e-s et personnes excusées.

Le co-président Valère Lovis ouvre l'assemblée et remercie les participant-e-s qui se sont déplacé-e-s.

La liste des personnes excusées sera inscrite dans le procès-verbal.

Il salue ensuite MM. Jérémy Huber (SIDP) et Martin Kottelat (UEI Porrentruy) qui interviendront après l'assemblée générale.

2. Désignation de scrutateurs

Au vu du peu de personnes présentes, aucun scrutateur n'est désigné.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du PV du 10 juin 2023 (disponible sur <https://www.ate-ju.ch/>)

Le PV susmentionné est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport annuel (cf. annexe 1)

Les activités 2023 ont été présentées dans le journal distribué aux membres. Christelle Vallat en présente les grandes lignes et Jean-Marc Comment apporte quelques commentaires. Les deux co-présidents remercient la secrétaire générale pour son engagement indéfectible.

6. Finances 2022 et 2023

Présentation des comptes (cf. annexe2)

Vincent Chappuis présente tout d'abord ses excuses en raison de son absence lors de l'AG 2023 et du retard pris dans la révision des comptes 2022. Il présente les comptes 2022 et 2023.

L'année 2023 n'a pu être terminée que grâce à une avance du montant des cotisations que la section touche annuellement de l'ATE CH.

L'année 2023 se termine avec une perte de 23'128.20 et un total d'actifs de 63'632.65.

Vincent Chapuis présente ensuite le rapport de révision 2023 et met en doute un chiffre contenu dans ledit rapport. (Le chiffre en question a été corrigé par l'organe de révision après l'AG.)

Dans ces conditions, l'AG ne peut accepter les comptes 2023. Ceux-ci seront à nouveau soumis au vote lors de la prochaine AG. (Il en va de même pour les comptes 2022.)

7. Élections statutaires

Élection du comité

Gérard Rais, membre du comité, est décédé à la fin de l'année 2023. Valère Lovis demande à l'assemblée d'observer une minute de silence afin de lui rendre hommage.

Jean-Marc Comment annonce qu'il quitte la co-présidence mais reste membre du comité. Valère Lovis présente les membres du comité qui se représentent : Christelle Vallat des Breuleux (secrétaire générale), Valère Lovis de Vicques (président), Sergio Mazzone du Noirmont (trésorier), Vincent Chapuis de Boncourt (trésorier adjoint) et Jean-Marc Comment de St-Ursanne (assesseur). Gérard Joliat accepte de rejoindre le comité. Les membres du comité sont élus en bloc et à l'unanimité.

Élection de l'organe de révision

Le comité propose de reconduire le mandat de révision des comptes actuellement assumé par la fiduciaire Paul-André Houlmann Gestions & Conseils. Cette proposition est acceptée avec 12 voix pour et une abstention.

8. Programme d'activités et projets 2024 (cf. annexe 3)

La secrétaire générale présente le programme d'activité 2024 dont les principaux axes restent la promotion du vélo (surtout dans l'utilisation quotidienne pour aller au travail et à l'école), la promotion du 30km/h et de la réduction du bruit, le Pédibus, la promotion des transports publics et la mobilité d'entreprise.

Jean-Marc Comment indique que le Parc du Doubs a créé une commission mobilité et a déposé un axe de financement pour ce domaine pour les années 2025 à 2028.

9. Budget 2024

Vincent Chapuis présente le budget 2024. Celui-ci est similaire à 2023, mais verra une rentrée supplémentaire avec le remboursement de la créance de CHF 51'000.- par la commune de Delémont (fin du projet des cartes journalières communales).

10. Divers

Pierre Clavel intervient sur la façon dont les CFF calculent le prix des billets en favorisant financièrement les trajets plus longs et certains usagers. Jean-Marc Comment demande à Christelle Vallat de reprendre contact avec lui après l'AG pour voir quelle intervention l'ATE pourrait effectuer.

Dominique Hausser met en doute l'amélioration que devrait apporter la venue du BLS fin 2025 au Jura. En effet, celle-ci impliquera un changement systématique à Delémont pour les voyageurs provenant d'Ajoie, des Franches-Montagnes ou de l'ouest du district de Delémont et dont les modalités précises ne sont pas connues. La section défendra un changement confortable et ainsi que la possibilité de voyages sans changements de charges à l'occasion de la prochaine séance de la conférence des transports.

Assemblée levée vers 20h15

Rédaction : Jean-Marc Comment – **Adaptation :** Christelle Vallat et Valère Lovis



Paul-André Houlmann
Gestion & Conseils
Rière Vasou 19
2882 Saint-Ursanne

Association
ATE - SECTION JURA
Rue de l'Hôpital 24
2800 DELEMONT

Tél : 079/ 703 66 78
paulandre.houlmann@agrijura.ch

St-Ursanne, le 05 mars 2024

VERIFICATION DES COMPTES 2023 DE L'ASSOCIATION « ATE - SECTION JURA »

Rapport destiné à l'Assemblée générale de l'Association

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons établi et contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et notices) de l'Association « ATE - SECTION JURA » et ce, pour l'année comptable 2023. Il ressort de cette vérification qu'une perte de CHF *23'128.20 (en comptes consolidés avec la gestion du local H24), pour un total d'actifs de CHF *63'232.65.

Nous nous permettons de vous rappeler que, conformément à vos statuts, nous n'avons pas autorité pour approuver vos comptes. La responsabilité en incombe à l'Assemblée générale, alors que notre mandat consiste uniquement à transmettre une appréciation sur l'établissement des comptes présentés, sans pour autant juger de sa conformité au sens du Code des Obligations.

Nos investigations nous ont permis de ne constater aucun dysfonctionnement ou manquement dans l'élaboration de la comptabilité, passée sous revue. De ce fait, nous ne pouvons que vous recommander l'approbation des comptes annuels, tels qu'ils vous sont soumis, ainsi que la proposition relative au report du résultat, dans le compte « capital social de l'association ».

Au terme de notre rapport, nous tenons à préciser que l'analyse ci-dessus a été effectuée sur la base des documents fournis. Nous ne saurions être tenus pour responsable des pertes et dommages, de quelque nature que ce soit, en particulier les dommages directs, indirects ou consécutifs qui auraient été occasionnés par l'utilisation des recommandations mises à disposition, respectivement par l'utilisation d'informations erronées ou incomplètes.

Paul-André Houlmann
Gestion & Conseils

ATE-JURA

Comptabilité 2023

Après révision

04.03.2024

2023

BILAN

ACTIFS		
	31.12.2023	31.12.2022
Compte courant BCJ 016.271-01	9 499,35	21 664,40
Créances sous-locataires H24	-.-	1 750,00
Provision sur débiteurs (Ducroire)	-.-	-1 750,00
Charges payées d'avance ou prod. à recevoir (AT)	327,00	270,00
Actifs circulants	9 826,35	21 934,40
Garantie loyer auprès de BCJ Cpte 021.041-02	2 406,30	2 399,50
Créance commune de Delémont (cartes journalières)	51 000,00	51 000,00
Mobilier et installations	9 750,00	9 750,00
Appareils et ordinateurs	5 789,00	5 789,00
Fonds d'amortissements (1510 et 1540)	-15 539,00	-15 539,00
Actifs immobilisés	53 406,30	53 399,50
TOTAL ACTIFS	63 232,65	75 333,90

PASSIFS		
	31.12.2023	31.12.2022
Provisions (augmentation énergie/chauffage)	-.-	1 500,00
Charges à payer ou prod. reçus d'avance (PT)	12 676,95	150,00
Dettes à court terme	12 676,95	1 650,00
Capital social	55 483,90	77 771,75
Réserve pour local et investissements	18 200,00	18 200,00
Bénéfice reporté / Perte reportée	-.-	-22 287,85
Résultat (Bénéfice +, Perte -)	-23 128,20	-.-
Fonds propres	50 555,70	73 683,90
TOTAL PASSIFS	63 232,65	75 333,90

ATE-JURA

Comptabilité 2023

Après révision
04.03.2024
2023

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS			
	2023	Budget	2022
Encaissement des cotisations (ATE-CH)	29 025,60	29 000,00	29 484,45
Revenus des sous-locations	--	--	18 920,00
Revenus nets des cartes journalières	--	650,00	1 179,00
TOTAL PRODUITS	29 025,60	29 650,00	49 583,45

CHARGES			
	2023	Budget	2022
Achats de prestations (Secrétariat)	39 350,00	36 000,00	36 053,45
Achat de prestations (Divers)	5 040,00	5 500,00	--
Soutien d'actions en faveur de la mobilité	--	3 000,00	1 100,00
Projet Pedibus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Charges directes et de projets	46 390,00	46 500,00	39 153,45
Résultat brut 1	17 364,40	16 850,00	-10 430,00
Résultat brut 2	17 364,40	16 850,00	-10 430,00
Loyer	--	--	12 000,00
Frais de conciergerie, consommables etc.	--	--	2 806,40
Chauffage et charges annexes	--	--	4 976,92
Assurances	--	--	703,45
Charges d'énergie, eau et déchets déchets	--	--	727,95
Matériel de bureau	12,00	--	13,55
Littérature technique, journaux, revues	--	500,00	522,45
Internet et site web	--	1 000,00	343,30
Communication et réseaux	--	--	1 860,00
Frais de port	437,30	450,00	387,50
Frais de conseils et fiduciaire	450,00	1 000,00	350,00
Consommables	5,95	500,00	432,25
Imprimés publicitaires, matériel de publicité	--	3 000,00	2 310,15
RP et prospection	289,95	1 400,00	76,60
Soutiens et cotisations à d'autres ass.	290,00	3 600,00	211,00
Charges AG, Comité, représentation	1 799,15	2 600,00	2 455,35
Part.frais de représentation ATE-CH	-107,00	--	--
Frais divers	--	--	350,00
Amortissement et ajustement de valeur des postes sur les actifs immobilisés	--	2 500,00	2 173,00
Charges financières	21,20	200,00	17,98
Produits financiers	-6,80	--	--
Charges d'exploitation	3 191,75	16 750,00	32 717,85
Résultat d'exploitation	20 556,15	33 600,00	22 287,85

ATE-JURA
Comptabilité 2023

Après révision
04.03.2024
2023

Espace des Associations

	31.12.2023	31.12.2022
Encaissement des sous-locations partenaires	-15 000,00	--
Encaissement des sous-locations de tiers	-1 140,00	--
Total encaissements Espaces des associatoin	-16 140,00	--
Loyer	12 000,00	--
Frais de conciergerie, consommables etc.	2 597,80	--
Chauffage et charges annexes	3 446,45	--
Assurances	710,00	--
Charges d'énergie, eau et déchets déchets	629,95	--
Communication et réseaux	1 861,10	--
Charges de l'Espace des associations	21 245,30	--
Résultat H24 (Positif = Coût pour l'ATE-JU, négatif = Revenu pour l'ATE-JU)	5 105,30	--

ATE-JURA
Comptabilité 2023

Après révision

04.03.2024

2023

	31.12.2023	31.12.2022
Résultat d'exploitation 2	25 661,45	-,-
Produits extraordinaires	-5 838,50	-,-
Charges extraordinaires	3 305,25	-,-
Résultat extraordinaire	-2 533,25	-,-
Résultat (Bénéfice +, Perte -)	-23 128,20	-,-

ATE Jura

Olivier Luder
Chemin Jolimont 31
2350 Saignelégier

Assemblée générale 2024

Le comité DE L'ATE JURA A LE PLAISIR DE VOUS CONVOQUER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE QUI AURA LIEU LE :

VENDREDI 8 MARS 2024 À 18H30

À L'AULA DU COLLÈGE STOCKMAR, RUE AUGUSTE-CUENIN 11, PORRENTRUY

ORDRE DU JOUR:

1. Accueil
2. Ouverture, participant·e·s et personnes excusées.
3. Désignation de scrutateur·trice·s
4. Approbation de l'ordre du jour
5. Approbation du PV de l'AG du 16 mars 2023 (disponible sur <https://www.ate-ju.ch/assemblee-generale/assemblee-generale>)
6. Rapports annuels 2022 et 2023
7. Finances 2023:
 - Présentation des comptes
 - Rapport de l'organe de révision
 - Approbation des comptes et décharge au comité
8. Élections statutaires
 - Élection du comité
 - Élection de l'organe de révision
9. Programme d'activités et projets 2024
10. Budget 2024
11. Divers

L'assemblée générale sera suivie à 19h30 d'une

DISCUSSION AUTOUR DE LA MOBILITÉ À PORRENTRUY ET EN AJOIE

avec Messieurs Jérémy Huber du Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP) et Martin Kottelat, du service Urbanisme, équipement et intendance (UEI) de la municipalité de Porrentruy.

Un temps d'accueil est prévu pour permettre à toutes et tous d'arriver en fonction des horaires des trains.

Du covoiturage est prévu depuis les Franches-Montagnes. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès du comité par téléphone (078 636 03 48) ou courriel (info@ate-ju.ch).

En se réjouissant de vous retrouver à cette occasion, le comité vous adresse ses cordiales salutations.

ATE JURA

P.P.
2800 Delémont
Post CH AG

L'ATE Jura, c'est:

- 899 membres, 2 de plus que l'année passée, répartis équitablement sur tout le canton.
- Un comité composé de Jean-Marc Comment et Valère Lovis (co-présidents), Sergio Mazzone, Vincent Chapuis et Christelle Vallat (secrétaire générale)
- Des consultations, trois oppositions, des prises de position, trois présences hors murs et une bonne dizaine de présences dans les médias, mais surtout des partages d'expertises et d'importantes collaborations. Ces nombreux contacts promettent une année 2024 fructueuse.

Thèmes 2023

- 30 km/h généralisé
- Mobilité pendulaire
- Plan Climat Jura
- Loi climat nationale
- Transports publics plus attractifs

Le mot du comité

L'année 2023 fut, pour l'ATE Jura, riche en activités : consultation au sujet du Plan climat cantonal et du plan sectoriel VTT, travaux du bureau en lien avec l'aménagement du territoire (p.ex. à Dos de Motie à Courtételle, au Banné à Porrentruy, à la zone AIC des Franches-Montagnes,...), participations aux séances du comité stratégique du Parc du Doubs, collaborations avec des entreprises de la région dans le domaine de la mobilité, participation aux séances de la Commission des transports, campagnes sur la loi climat et référendum contre les autoroutes, introduction d'un partenariat avec Joliat Cycles, projets spécifiques (avec p.ex. la coopérative Les Voisins à Courtételle ou l'Association Vieille Ville de Delémont), etc.

En parallèle, les présences hors murs ont été l'occasion de collaborer avec les communes, les CJ, MOBIJU ou PRO VÉLO. Notre présence dans les médias a augmenté, que ce soit dans notre rôle d'acteur (Loi Climat, Mobilité marché Bio,...) ou d'expert (Schweiz Aktuell SRF, Journal Canal Alpha, Pure politique RFJ), etc) de la mobilité.

Voilà un an, nous vous proposons un questionnaire. La compilation des réponses nous a permis de mettre à jour notre manque de visibilité, mais également le manque d'informations sur les possibilités de mobilité durable, le manque de sécurité pour les mobilités douces et la forte demande de zones 30 km/h. Les sujets qui vous tiennent à cœur sont les infrastructures de mobilité douce et l'attractivité des TP. Nous nous efforcerons de mener nos actions dans ce sens et de répondre en 2024 aux membres sollicitant notre soutien.

Pour terminer, c'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès, en fin d'année, de Gérard Rais, membre du comité. Il nous laisse avec pleins d'images de ses voyages dans la tête. Nous le remercions très chaleureusement pour ses nombreuses années d'engagement et les beaux moments partagés.

Modération du trafic

La section agit pour défendre une mixité des usagers, pour rendre les rues plus sûres et agréables et pour réduire les impacts liés à la mobilité.

L'année 2023 fut riche en activités et diversité des thèmes. Il serait toutefois réducteur de ne pas mentionner notre plus grand succès de l'année écoulée qu'est l'extension du nombre de kilomètres de routes dont la vitesse maximale est limitée à 30 km/h. En effet, plusieurs communes jurassiennes, réfléchissent à ou ont décidé l'introduction de ce régime de circulation à savoir Basse-Allaine, Courtedoux, Soubey, Moutier, Delémont ou encore Val Terbi, commune dans laquelle notre section a été particulièrement active.

En effet, nous avons non seulement soutenu les autorités dans leur volonté d'introduire le 30 km/h généralisé sur l'ensemble des routes communales situées dans le tissu bâti, mais avons avant tout et surtout collaboré avec un de nos membres représentant les riverain·e·s de la Côte de Pinchenal à Vicques afin de défendre l'introduction de mesures spécifiques visant à limiter le bruit et la vitesse des véhicules empruntant cette rue de desserte longue et sans trottoir. Bien que des divergences subsistent entre les inten-



tions du Conseil communal et les souhaits émis par les riverain·e·s, l'intervention de notre section a permis de renouer un dialogue au point mort et d'obtenir des concessions de la part de l'exécutif.

Il importe maintenant que les autorités communales s'assurent du respect, par les automobilistes, de cette limitation de vitesse. Dans le cas contraire, notre section reprendra contact avec ces dernières et défendra l'introduction de mesures supplémentaires afin que ce régime de circulation déploie pleinement ses effets, et ce le plus rapidement possible.

Valère Lovis, co-président

Mobilité entreprise

Une des tâches importantes a consisté en le suivi des dossiers liés à l'aménagement du territoire. De ce travail sont nées des améliorations dans les projets favorisant le développement d'une mobilité durable comme l'augmentation de place vélo ou la mise en oeuvre d'un pont permettant un chemin direct et sûr vers p.ex. une école.

De nouvelles zones d'activités fleurissent et l'enjeu est d'apporter à leur aména-

gement toute l'anticipation nécessaire afin d'en favoriser l'accès par les mobilités douces et les TP. Ce fut notamment le cas au Noirmont où le bureau a pu mettre en place un échange autour d'une mobilité cohérente et coordonnée à l'échelle de la zone. Une première mesure qui en résulte est un chemin de mobilité douce qui permet un accès directe à l'entrée de la futur usine et au coeur de la zone depuis le quartier d'habitation du nord du village.



Chez Joliat Cycles, comme à l'ATE, nous croyons fermement que la mobilité douce peut transformer notre quotidien et avoir un impact positif sur l'environnement. Nous sommes impatients de poursuivre ce voyage vers un avenir plus durable et plus sain guidé par le pouvoir du vélo.

Depuis plusieurs années, Joliat Cycles s'engage dans la promotion de la mobilité douce et notamment dans celle des déplacements domicile-travail. Dans ce cadre, il a organisé des sessions de tests de vélos dans quatre entreprises situées à Delémont et Porrentruy. Pour ce faire, il a fourni une flotte de vélos que les employés pouvaient utiliser librement pendant une semaine. Ces expériences-tests ont permis

à de nombreuses personnes de franchir le pas et de modifier leurs habitudes de déplacement en faveur du vélo. Forte de ce succès, cette action sera étendue à d'autres entreprises. Joliat Cycles est convaincu que la facilitation de l'accès aux vélos directement au sein de l'entreprise, sans effort supplémentaire pour les utilisateurs, est un facteur clé pour motiver un changement d'habitudes.

Transport publics plus attractifs

Pour rendre les transports publics plus attractifs, l'ATE Jura agit dans différentes directions, dont celle de les rendre meilleur marché.

Nous pensons qu'actuellement l'offre de transports publics est suffisante dans le canton, mais que leur utilisation est encore trop faible. Un problème est qu'ils sont trop chers pour une personne ou une famille qui doit aussi utiliser une voiture, ce qui est très souvent le cas au Jura.

Deux leviers existent. Au niveau fédéral, il faudrait, par exemple, agir sur le prix des abonnements et des billets. À titre de comparaison, l'Autriche propose un abonnement général annuel surnommé «Klimaticket» à 1095€ (env. 1022CHF). L'objectif est de convertir le plus grand nombre de personnes aux transports en commun et de les inciter à abandonner progressivement la voiture. La mesure rencontre un franc succès.

Le Parlement jurassien a déposé une initiative cantonale en matière fédérale qui demande que la Confédération aille dans le même sens. Celle-ci sera discutée au Parlement fédéral en 2024 et est soutenue par notre section et l'ATE Suisse.

Au niveau cantonal, des propositions ont été émises au niveau du Noctabus, mais surtout pour les personnes qui travaillent,

soit pour les plages horaires entre 6h et 19h. Comme 45% de l'utilisation de la voiture se fait pour les loisirs, nous aimerions que des solutions soient proposées dans ce domaine.

A l'image des dimanches sans voiture, il pourrait y avoir des dimanches avec des transports publics gratuits.

Lors des Médiévales de 2015, les organisateurs avaient, moyennant arrangement avec les CFF, eu un accord pour baisser le prix des billets de train et plusieurs centaines de personnes en avaient profité. Cette année, l'ATE a demandé au Canton d'envisager une telle solution pour l'édition 2023, mais cette demande est restée sans réponse.

Il est, pour nous, clair que la Confédération et le canton du Jura doivent mettre plus d'argent dans le domaine des transports publics pour financer la diminution de leur prix et le transfert modal. Ce financement est autorisé par la Constitution fédérale (art. 81a al. 2). Il s'agit, en outre, de la base sur laquelle M. Prix veut réaliser un nouveau concept de tarification.

Jean-Mac Comment, co-président

Plan climat Jura

Le Plan climat Jura a été accepté par le Parlement le 30 octobre 2023. L'ATE Jura salue cette acceptation qui permettra d'aller de l'avant.

Dans le domaine de la mobilité, l'ATE regrette que certaines de ses propositions n'aient pas été acceptées. Nous pensons, p. ex., à la mesure « Plafonner la vitesse sur l'A16 à 100km/h » qui a été supprimée et ce alors que cette mesure permet une baisse de 20% de la consommation de carburant, une réduction de 20% des émissions de CO2 et 20% d'argent économisé. De plus, elle contribue à fluidifier le trafic, et ce pour une perte de max. quelques minutes sur les 40 minutes nécessaires afin de parcourir la totalité de l'autoroute sur le territoire jurassien.

Dans le développement des zones 30km/h, nous avons proposé de supprimer « nocturnes » sur les routes cantonales traversant les localités, ce qui n'a pas été retenu, et ce alors que de nombreuses communes veulent aussi des zones 30km/h le jour, autrement dit au moment où la circulation est la plus importante. L'expérience de St-Brais est un franc succès et marque le début d'une mobilité plus inclusive et apaisée pour les habitants du village.

Nous regrettons également, dans le domaine des itinéraires cyclables, que l'argent à disposition ait été diminué de moitié.

En outre, il est bien dommage que, dans les documents mis à disposition du public, il n'y ait pas de planification

temporelle annuelle, permettant de savoir quels buts seront atteints en 2024, en 2025, en 2026 et en 2027. Il n'y a pas non plus d'indications sur l'État comme entreprise modèle. Bien que demandé à plusieurs reprises, nous n'avons toujours pas pu prendre connaissance du plan de mobilité de l'État.

Dans l'élaboration du plan climat, nous avons regretté l'absence de participation active de la population. Le plan climat prévoit un domaine « Accompagnement au changement », nous espérons que la population et la société civile dans son ensemble seront plus mises à contribution que dans la phase d'élaboration. Du côté du financement, il y a une baisse de l'argent à disposition. En effet, le Plan climat s'accompagne d'une enveloppe de 17 millions sur 4 ans au lieu des 21 millions prévus au départ. Dans ce financement sont aussi compris des salaires de l'administration sans que nous puissions savoir la part de ces derniers.

La comparaison avec d'autres cantons montre aussi que les sommes en jeu sont plus faibles. C'est pourquoi, nous soutenons l'initiative populaire cantonale « Pour un Fonds Climat » des Vert-e-s Jura dont vous trouvez une feuille de signature avec le journal. L'acceptation de cette initiative permettra d'augmenter l'argent à disposition pour la réalisation des objectifs et mesures du Plan climat jurassien.

Jean-Marc Comment, co-président

Soutien au changement

Dans le cadre de ses activités de coursier pour les écoles de Delémont, Angel Valina a pu tester pendant 2 mois le vélo-cargo. En effet, dans le cadre d'un partenariat avec Emmaüs Jura, le vélo cargo est à disposition pour essai. Angel Valina en ressort ravi: Le bac du vélocargo permet de transporter des cartons lourds et encombrants qui peuvent être bien protégés par une bâche. En outre, les trajets prennent moins de temps puisque on peut aller partout et s'arrêter devant la porte!

Parc du Doubs

L'ATE Jura est membre, depuis cette année, du comité stratégique du Parc du Doubs. La commission de mobilité, créée à notre demande, a déposé un axe « mobilité durable » pour la période 2025-2028 avec des mesures de covoiturage et de mobilité douce pour répondre à la mobilité du « dernier km ».

ACTIONS ET STRATÉGIES 2024

La clé de voûte 2024, sera de défendre les principes de dialogue et de concertation dans une logique de participation citoyenne car l'accès à une mobilité sobre est un projet de l'ordre du commun.

Les séances de comités sont ouvertes aux membres. Nous cherchons également des membres prêts à rejoindre l'équipe du comité.

« Défi 15 jours sans voiture » : Êtes-vous prêt-e-s ?

Le Jura se prépare à accueillir une révolution en matière de mobilité durable avec le projet « Défi 15 jours sans voiture », prévu courant 2024. Cette initiative, menée par le magasin Joliat Cycles à Courtételle, bénéficie du soutien de partenaires clés tels que MOBIJU, Le Quotidien Jurassien et l'ATE Jura. Avec 26 sessions de deux semaines programmées sur une année, l'événement promet une belle participation. Ce défi encourage les participant-e-s à délaissier leur voiture pendant 15 jours, favorisant ainsi l'adoption de modes de transport respectueux de l'environnement et bénéfiques pour la santé. Afin de faciliter cette transition, les participant-e-s bénéficieront gratuitement d'un vélo ou vélo électrique, d'un abonnement Vagabond, d'un accès au journal Le Quotidien Jurassien en ligne et de l'utilisation des stationvélos de la région.



Accessible à tous les résident-e-s couvert-e-s par l'abonnement Vagabond, le défi peut être relevé individuellement ou collectivement, que ce soit en famille, entre collègues ou en groupe. Les inscriptions se feront via un site internet dédié. Les participant-e-s débiteront leur parcours chez Joliat Cycles, où ils ou elles pourront récupérer l'équipement nécessaire et, au besoin, laisser leur voiture au parking.

L'objectif du défi est clair et simple : ne pas utiliser de voiture pendant les 15 jours du défi. Cette initiative gratuite vise à fournir aux participant-e-s tous les outils pour une immersion réussie dans le monde de la mobilité douce, applicable aussi bien pour les déplacements professionnels que pour les loisirs. Ainsi s'ouvre la voie vers un futur plus écologique et sain dans le Jura.

Vélocargo partagé



Sous l'impulsion de la coopérative d'habitation « Les Voisins », un vélocargo sera prochainement disponible à Courtételle.

Ce projet mené en collaboration avec la commune, Joliat Cycles et l'ATE est un pas de plus vers une mobilité durable puisqu'un vélocargo permet de transporter des skis, un bureau, son lit, ses courses, son grand-père, ses enfants, le chien de la voisine, ... Bref c'est une véritable alternative à la voiture et les membres de l'ATE bénéficient d'une offre préférentielle!

Un grand merci à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, se sont engagées en faveur d'une mobilité d'avenir!

Nous profitons également de ce journal pour vous transmettre, chères et chers membres, nos meilleurs vœux pour cette année 2024. Nous tenons à sincèrement vous remercier de la confiance que vous témoignez à notre section année après année. Il s'agit de la plus belle reconnaissance pour tout le travail effectué par notre comité afin qu'une mobilité d'avenir respectueuse des êtres vivants et de l'environnement devienne réalité.

Séances de comité:

En 2024, les séances de comité seront organisés autour de thèmes spécifiques qui seront annoncés sur le site de l'ATE Jura en temps voulu. Vous êtes toutes et tous les bienvenus et pouvez d'hors et déjà réserver :

- Le 23 mai
- Le 12 septembre
- Le 13 novembre:

Présence hors murs:

Voici quelques manifestations auxquelles notre sections prendra part:

- Le 4 mai à la Fête de la Transition avec des vélos de transport à tester.
- 14-15 septembre au Marché bio avec une vélostation.
- du 16 au 21 septembre pour la semaine de la mobilité à Porrentruy

Défendre des zones 30 km/h, inaugurer des lignes Pedibus, demander des vélostations ou des aménagements:

L'ATE Jura est là pour vous soutenir dans votre mobilité!

Bientôt un local vélo pour les habitants de la vieille ville de Delémont

La section est actuellement en contact avec l'association vieille ville pour mettre en place un lieu d'accueil pour le stationnement abrité et sûr des vélos des habitants.



Bilan CO₂ des trajets pendulaires



Le travail est le 2^{ème} plus important motif de déplacement après les loisirs. En outre, quelques 70% des jurassien-ne-s se déplacent en voiture dans leurs trajets pendulaires. Fort de ce constat et soucieux de permettre l'émergence de solutions, le bureau de la section propose aux entreprises un bilan CO₂ émis par les trajets pendulaires. Cette offre permet sur la base d'une analyse, d'identifier des mesures adaptées au profil des employés et de l'entreprise afin de permettre d'amorcer le virage vers une mobilité sobre.

ATE Jura

www.ate-jura.ch, info@ate-ju.ch, 078/ 636 03 48



IBAN: CH63 0078 9100 0016 2710 1

Section jurassienne ATE
Association transports et environnement
Rue de l'Hôpital 24
2800 Delémont